



Déclaration liminaire de l'Intersyndicale

Monsieur le Président,

En pleine crise sanitaire, le gouvernement a poursuivi le **démantèlement des missions fiscales** au sein du Ministère des Finances.

Nouvelle cartographie pour la Direction des Finances Publiques et **transfert de missions** pour la Douane sont les principales mesures.

Les réorganisations à l'œuvre à la DGFIP sont sans précédent : objectifs de supprimer près de 1100 trésoreries, plus d'une centaine de services fiscaux (services des impôts des particuliers et des entreprises, cadastre, enregistrement...), et des services du contrôle fiscal (brigade de vérifications, de recherche, pôle de contrôle...).

Pour la douane, les transferts de fiscalité massifs décidés par le gouvernement constituent la plus grande « réforme » la touchant depuis 30 ans. A terme, toute la communauté douanière sera concernée, d'une manière ou d'une autre, par des possibilités réduites de mutations, de promotions et de déroulement de carrière mais aussi dans son mode de fonctionnement.

A la DDFIP de Seine Saint- Denis, depuis la parution de la note du 12 octobre, les agents se sont réunis en assemblée générale avec leurs organisations syndicales pour dresser leurs revendications. Prenant appui sur la grève des agents de Villepinte le 15 octobre, les SIP du département étaient massivement en grève ce vendredi 22 octobre ; 8 centres étaient fermés, Aubervilliers, Montreuil, Le Raincy, Livry, Noisy-le-Sec, Bobigny, Saint Ouen, Villepinte.

L'intersyndicale reprend les revendications des agents de la DDFIP, à savoir :

- le retrait de la note départementale sur l'accueil,
- l'embauche immédiate d'agents, contrôleurs et inspecteurs fonctionnaires dans tous les services à hauteur des besoins,
- l'arrêt immédiat de l'embauche de CDD d'un an pour remplacer les emplois qui n'ont pas été pourvus,
- l'élargissement du nombre de contrôleurs stagiaires qui seront affectés sur le département (seulement 28 pour 2022).

Cette période que l'on peut encore qualifier de rentrée (ou de retour pour d'autres) est d'ores et déjà bien plus compliquée que celle des années précédentes. **La tension est palpable dans les services, et les agents sont exsangues**, comprenant de moins en moins le sens du travail qui leur est demandé, pouvant arriver à des situations conflictuelles avérées ou larvées. Nous aurons l'occasion d'y revenir plus longuement en séance lors du point consacré à l'examen des fiches de signalement.

Cette période doit également être l'occasion, pour ce CHSCT, de **se saisir et de débattre de la gestion du retour au travail des personnels après une absence prolongée**, comme cela peut être le cas pour nos collègues en ASA lors de cette crise sanitaire. Nous affirmons que la reprise du travail, après une absence pour raisons de santé, se doit d'être systématiquement appréhendée sous l'angle de la protection de la santé et donc accompagnée.

Les difficultés, voire les contraintes, rencontrées par ces personnes, la plupart du temps, ne doivent pas être ignorées par la hiérarchie, le collectif de travail, ou encore le médecin du travail.

Une attention est aussi demandée pour les agents en poste et qui n'ont pas ménagé leurs efforts afin de maintenir le service public pour nos usagers et qui ont effectué le travail quotidien tout en palliant l'absence de personnel, de matériels ou encore de consignes claires sur la gestion de la crise sanitaire.

La notion de bienveillance est ici un élément qui tient à cœur à l'ensemble des OS du CHSCT 93, et nous aimerions que sa pratique soit plus présente dans nos chères administrations. **Nos organisations se porteront bien mieux ainsi que nos collègues et managers à partir du moment où nous serons toutes et tous imprégnés d'une culture triangulaire construite et fondée sur 3 sommets ; la bienveillance, le collectif de travail et le bien être au travail !**

N'allez pas y lire et entendre ici de vains propos idéalistes ou utopiques, c'est une question de volonté en vue de **tendre vers une culture commune à tous les niveaux de la hiérarchie**, pour mener à bien nos missions de services publics dans un environnement meilleur que celui que nous connaissons aujourd'hui.

Il est également clair pour nous, et ce n'est pas cette crise sanitaire qui viendra le contredire, **de rappeler l'utilité et l'importance de cette instance qu'est le CHSCT et de dénoncer encore une fois sa disparition programmée en 2023 lors de la mise en place du futur CSA (Conseil Social d'Administration)** avec une formation spécialisée devant prendre le relais des prérogatives dévolues au CHSCT actuel, et dont le sort du budget spécifique pour la santé, sécurité et conditions de travail est loin d'être réglé, voire pérennisé.

Nous mènerons avec force et conviction tous les combats pour préserver l'interdirectionnalité des CHSCT dans leur nouvelle mouture « CSA ». Car c'est bien là que réside sa vraie force ! **Comment bien progresser sans mutualiser ?** Pendant toute la crise et pas seulement, c'est grâce aux productions des 9 directions, chacune avec les spécificités qui sont les leurs, leurs connaissances et apports, grâce aux questionnements des OS, que, nous avons pu mettre en œuvre des actions, mener des réflexions comme par exemple sur les référents lors du CHSCT du 23/09/2021 (...), et d'autres réflexions et actions concrètes. **Et bien d'autres actions encore, qui restent à mener dans l'interdirectionnalité.**

Nous vous alertons sur le fait qu'en cas de fin de l'interdirectionnalité, **une nouvelle ère s'ouvrira** ; celle de la **régression sociale**, celle de l'**étouffement en interne des problèmes**, celle de l'**explosion des RPS**, celle de la **dégradation des conditions de vie au travail**. Certaines directions zélées seront donc tentées d'étouffer les problèmes en interne, sans même recourir à RH2B et/ou RH2C (...). Mais en fait, et sans le savoir, ces mêmes directions zélées créeront davantage de problèmes et de plus en plus de RPS ! Dans leur organisation interne et isolée, ces directions là auront à gérer une **nouvelle maladie ou virus « la contagiosité des RPS créée par l'effet d'étouffement en interne des problèmes graves ».**

Un abcès ne crève pas seul, il faut le soigner ouvertement sans étouffement ! **Certaines directions feront exploser les situations de RPS plutôt que de les régler.** Attention également aux **dérives autoritaristes en cas de fin de l'interdirectionnalité.** Nous saurons le cas échéant être là pour vous le rappeler et vous mettre en face de vos responsabilités. Mais nous espérons ne pas en arriver là.

Au lieu de cela, l'intersyndicale du CHSCT 93 vous invite à maintenir **l'interdirectionnalité car elle seule est un gage de transparence, de mutualisation et de recherche de solution avec efficacité aux différents problèmes** et non pas de tentative d'étouffement des problèmes en interne. Certaines fiches de signalement nous donnent encore des frissons (séances CHSCT des 3 juin et 1^{er} juillet 2021).

Car sans l'interdirectionnalité, des drames irréversibles auraient sans doute pu survenir ou pourraient à l'avenir survenir, hélas.

Dans cette période, il est impératif de ne pas rajouter de l'anxiété à l'anxiété ambiante, et de **faire de la santé et de la sécurité des personnels une véritable priorité**, au-delà des beaux discours.

Enfin, nous clôturons cette déclaration liminaire en revenant brièvement sur un évènement, qui pour nous OS du CHSCT 93 est une tempête dans un verre d'eau à savoir **les commentaires de l' ISST ainsi que ceux d'un DI** sur une décision qui appartient aux OS quant au boycott d'un GT prévu et non tenu le 18 octobre 2021.

Les OS du CHSCT 93 ont toujours été garants du bon fonctionnement du CHSCT.

Nous avons toujours été disponibles y compris pour les urgences telles que le sujet du RIE de Pantin.

Nous avons toujours fait preuve de souplesse quant à la réception des documents et nous les étudions même lorsqu'ils nous parvenaient tardivement à J-5.

Mais là, **ceux qui s'émeuvent publiquement par mail d'un boycott des OS devraient comprendre 2 choses :**

- Qu' en la circonstance particulière, le fonctionnement normal de l'instance n'est plus assuré à partir du moment où l'on communique aux OS des documents le vendredi 15 novembre à 18h00 pour un GT qui doit se tenir le lundi 18 novembre à 9h30,

- Que le « garant » de la norme en cette instance aurait dû au lieu de s'émeouvoir faire notamment rappel de l'article 4 du Règlement Intérieur qui prévoit que **les documents doivent être communiqués au moins 15 jours avant la tenue de l'instance.**

Nous formulons le souhait de continuer dans un dialogue social, riche, nourri, construit, efficace et respectueux.

Le mardi 16 novembre 2021

Les organisations SOLIDAIRES Finances, CGT Finances, FO Finances et CFDT Finances